

Vincent Lemieux

Professeur retraité de science politique, Université Laval

(1984)

“Un cheminement en science politique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Vincent Lemieux

“*Un cheminement en science politique*”. Un article publié dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec* (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome I, chapitre XI, pp. 173-188. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

M. Vincent Lemieux a été professeur de science politique de 1960 à 1992 au département de science politique de l'Université Laval. Maintenant à la retraite de l'enseignement.

[Autorisation formelle accordée au téléphone le 13 août 2004 par M. Vincent Lemieux et confirmée par écrit le 16 août 2004 de diffuser la totalité de ses œuvres : articles et livres. Un grand merci à Mme Suzie Robichaud, vice-doyenne à la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi pour ses démarches fructueuses auprès de M. Lemieux : Suzie_Robichaud@uqac.ca]

vlemieux@sympatico.ca

liste des publications de M. Vincent Lemieux :

<http://www.pol.ulaval.ca/personnel/professeurs/vincent-lemieux.htm>

<http://www.pol.ulaval.ca/documents/publications/pubLemieux.pdf>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 8 septembre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Vincent Lemieux

“Un cheminement en science politique”.

Un article publié dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec* (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome I, chapitre XI, pp. 173-188. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

*Si nous n'étions pas foncièrement mathématiques,
nous ne percevrions aucune différence.*

NOVALIS

Au début de ce témoignage je ne sais pas trop bien quelle manière et quel ton adopter. Une conviction s'impose : je ne suis pas un individu perché quelque part comme le perroquet sur son échelle. Mais il n'est pas facile de se défaire du sentiment qu'on est un individu. Comme l'a écrit Bateson, à 65 ans :

Aujourd'hui, notre tâche la plus urgente est peut-être d'apprendre à penser *autrement*. Et ne vous cachera pas que moi-même, je ne sais pas comment faire pour penser autrement. Bien sûr, intellectuellement, je peux vous exposer ici le problème de manière raisonnée; mais si je me mets à abattre un arbre je penserai toujours : “Gregory Bateson est en train d'abattre un arbre. *Je suis* en train d'abattre l'arbre”. Mon “moi” demeure encore, à mes yeux, un objet extrêmement concret, différent du reste de ce que j'ai appelé l'“Esprit”¹.

Se considérer comme un relais aide à penser autrement. Dans ce témoignage j'insisterai donc sur ce que j'ai reçu et sur ce que j'ai tenté de donner, et ce dans un ordre à peu près chronologique.

¹ Gregory Bateson, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, tome II, 1980, pp. 219-220.

* * *

Mes ascendants sont des marins et des hôteliers de Bellechasse et de l'Islet, venus à Lévis et à Québec en quête de promotion sociale. D'eux et de mes parents j'ai beaucoup reçu, il me semble. Entre autres le goût d'agir en des champs qui peuvent apparaître très éloignés l'un de l'autre, et de les concilier, mais aussi une grande capacité d'admiration. Au moment de la Rhétorique je me passionnais pour le scoutisme, le tennis et quelques écrivains célèbres de l'époque (le début des années 50) : Saint-Exupéry, Malraux, Montherlant, Bernanos, mais aussi Jean Cayrol avec qui j'eus quelques rencontres inoubliables, à la fin des années 50, à Paris. C'est sans doute le scoutisme qui m'a conduit finalement à choisir les sciences sociales plutôt que les lettres. Je suis arrivé à la Faculté en septembre 1953. Je me souviens du discours d'accueil du père Lévesque et de l'enthousiasme qu'il m'a communiqué.

J'ai beaucoup reçu de quelques professeurs qui enseignaient à la Faculté en ce temps-là. Ils étaient des hommes de la «frontière», qui avec les moyens dont ils disposaient se vouaient à faire avancer les sciences sociales un peu plus loin. Guy Rocher nous disait à la fin de son cours d'introduction que la sociologie était une science bien imparfaite, mais que ce devait être un stimulant plutôt qu'une source de découragement. Gérard Bergeron et Charles Lemelin cherchaient, chacun à leur manière, à élaborer des théories originales. Léon Dion donnait l'exemple d'un travail gigantesque sur des objets tout aussi gigantesques. Et Fernand Dumont, tout juste débarqué de Paris, nous séduisait par sa rigueur à traiter la connaissance de façon critique puis constructive. Dans son petit bureau d'alors, rue Hébert, il m'a donné le goût durable de la science.

Même si j'avais choisi le Département de science politique, créé en 1954, c'est Dumont qui a dirigé mes deux essais de maîtrise, l'un sur les élections et l'autre sur une organisation municipale.

* * *

En septembre 1957, je partais pour Paris, sur le même bateau que Guy Rocher, à qui l'on avait accordé une année sabbatique. J'ai passé trois années plutôt décevantes au cycle supérieur d'études politiques, rue Saint-Guillaume. Elles furent heureusement illuminées par des cours suivis ailleurs, à l'École pratique des hautes études et au Collège de France.

Après de Georges Guilbaud, je me suis initié tant bien que mal aux mathématiques sociales. Ses admirables articles sur la théorie des jeux demeurent

rent sans doute la présentation la plus compréhensive et la plus cultivée de cette approche. Je ne manque jamais de relire Guilbaud pour “repartir” en théorie des jeux.

Quand j'ai rencontré Lévi-Strauss, il n'était pas encore devenu une légende. Il m'a donné rendez-vous dans son modeste bureau de secrétaire de l'Association internationale des sciences sociales. Son séminaire à l'École pratique des hautes études n'était suivi que par une trentaine d'étudiants, dont Jean Pouillon, Robert Jaulin, Isac Chiva, Jean-Claude Gardin, Françoise et Michel Izard et quelques autres qui ont acquis depuis une célébrité plus ou moins grande. De l'enseignement de Lévi-Strauss et de ses livres - quand on prend la peine de les lire - j'ai gardé cette maxime qu'il nous recommandait un jour, et que je cite souvent : “il faut allier la plus grande audace théorique à l'étude la plus minutieuse des faits”. Cette position, qui est celle de beaucoup de grands savants, rejoint celle de Bateson : “il faut augmenter le savoir fondamental, mais les observations ne peuvent pas être contredites. Il faut tenir les deux bouts de la chaîne, contre les praticiens de la théorie détachée des observations, et ceux des observations détachées de la théorie”.

Lévi-Strauss a commencé d'être une vedette au moment de son élection au Collège de France. Il y fit, en janvier 1960, sa leçon inaugurale, qu'il termina avec des sanglots dans la voix, à l'évocation des Indiens des Tropiques. J'avais commencé de fréquenter le Collège de France deux ans auparavant, pour y entendre Paul Mus. Philologue de formation, Mus maîtrisait dix ou douze langues. Comme Mauss avant lui, il savait tout. Avec une culture et une éloquence insurpassables il nous faisait comprendre la pensée asiatique, dont le bouddhisme, l'Amérique où il enseignait, Lévy-Bruhl, l'Évangile. C'était un héros, un savant, un sage et un saint, qui nous apprenait non seulement à comprendre mais aussi à vivre. Vingt-cinq ans après l'avoir connu, je n'ai pas découvert encore qu'il se soit trompé sur l'essentiel, ni sur le circonstanciel. C'est l'homme, avec mon père, dont j'ai le plus reçu et dont je reçois le plus encore, avec Gregory Bateson, découvert il y a cinq ou six ans.

* * *

Rentré à Québec, en juillet 1960, pour occuper un poste de professeur au Département de science politique de l'Université Laval, je me trouvais un peu écartelé entre la science politique que je devais enseigner et des projets qui s'inspiraient davantage de la sociologie et de l'anthropologie. On me considérait comme un produit de Science Po., alors que j'avais été formé à Paris par Guilbaud, Lévi-Strauss et Mus. Mon premier cours a porté sur le pouvoir, le deuxième sur l'Afrique et l'Asie, à la lumière de ce que Mus m'avait enseigné.

Et tout en travaillant à transformer en articles ² mes deux essais de maîtrise sur les élections et l'organisation municipale, je rêvais à une recherche sur le terrain, dans la tradition anthropologique. Je choisis l'Île d'Orléans, d'où venait mon beau-père, et qui était située près de Québec. Jean-Charles Bonenfant, originaire de Ille, m'encourageait et me donnait les noms de quelques informateurs clés. La recherche commença à l'été 1962.

Mes ambitions étaient très hautes. Suivant l'exemple de Mus, je voulais montrer comment une collectivité se déploie dans l'espace et dans le temps, comment elle s'organise en concurrences et en alternances. Inspiré par Lévi-Strauss, je voulais étudier les phénomènes de parenté et déceler les grandes oppositions sous-jacentes à l'organisation collective de l'Île : oppositions entre les localités, entre le haut et le bas, entre les «ouges» et les «bleus». Enfin, fidèle à Guilbaud, je voulais construire des modèles mathématiques qui permettent d'analyser de façon rigoureuse et féconde quelques-uns des phénomènes observés. Je me souviens d'avoir beaucoup travaillé au modèle des variations électorales, d'avoir connu des moments de découragement puis d'exaltation. J'ai compris, à ce moment, que le bon usage de la formalisation avait le double avantage de parfaire le modèle en l'ajustant aux faits, et de parfaire la perception des faits en l'ajustant au modèle. Ce que Bachelard, commenté par Fernand Dumont, m'avait appris prenait un sens : quand on raisonne il faut expérimenter, quand on expérimente, il faut raisonner ³.

Dans l'Île d'Orléans du début des années 60 j'ai aussi découvert, ou plutôt redécouvert le patronage. À une époque où à peu près tous les intellectuels le condamnaient, des gens de l'Île dont la moralité valait bien celle des intellectuels l'approuvaient, à certaines conditions. Une communication intitulée “Patronage ou bureaucratie” fut présentée à l'ACFAS, en 1964 ⁴, et le thème du patronage fut repris quand vint le temps de ma première année sabbatique. C'était une merveilleuse façon de concilier l'anthropologie et la science politique, à propos d'un problème “brûlant” dans la société québécoise d'alors.

L'étude de l'Île d'Orléans fut faite en collaboration avec ceux qui furent mes deux premiers assistants de recherche : Michel Chaloult et Yves Leclerc. Le premier venait du Département de science politique, le second du Département d'anthropologie. En 1965, Pierre Beaucage, qui venait lui aussi du

² Les deux articles parurent dans le numéro de juillet-décembre 1961, de *Recherches sociographiques*, sous les titres de “Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960” (pp. 367-399), et de “L'organisation municipale à Lévis” (pp. 437-472).

³ L'ouvrage sur l'Île d'Orléans fut publié en 1971 par les Presses de l'Université Laval (*Parenté et politique. L'Organisation sociale dans l'Île d'Orléans*).

⁴ Cette communication a ensuite été publiée en appendice à l'ouvrage sur l'île d'Orléans. Dès 1960 je faisais une première communication à l'ACFAS, qui donna lieu à un article : “L'organisation politique en anthropologie”, *Anthropologica*, nouvelle série, vol. 3, no 1, pp. 37-54.

Département d'anthropologie, m'a aidé à recueillir quelques données manquantes. Pierre fut engagé grâce à une petite subvention du Conseil des arts, mais Michel et Yves le furent grâce à l'Université Laval, qui m'encourageait ainsi à démarrer en recherche, sans trop se soucier de ma thèse de doctorat, dont l'objet et l'échéancier demeuraient imprécis.

L'expérience de travail avec mes trois premiers assistants de recherche fut à ce point heureuse que je me suis associé avec une bonne trentaine depuis. D'un certain point de vue, qui en vaut bien d'autres, c'est peut-être là que j'ai contribué de la façon la plus durable au développement des sciences sociales. Et je note en passant que quelques-uns de mes meilleurs assistants ont choisi délibérément d'exercer un autre métier que celui d'universitaire...

Enfin la recherche dans l'île d'Orléans a débouché, un peu par accident, sur une thèse de doctorat. Un jour que je le reconduisais chez lui, Gérard Bergeron me suggéra de transformer le rapport de recherche que j'écrivais en thèse de doctorat. C'était à l'automne 1968, alors que je me donnais encore deux ou trois ans pour écrire une thèse sur le patronage. Je retins sa suggestion et je fis les arrangements nécessaires avec Paris. La thèse fut soutenue en juin 1969, sous la direction de Georges Lavau qui connaissait suffisamment bien le Québec pour se prêter à ce rôle.

* * *

Aux yeux des dirigeants de la Faculté et du Département, je devais devenir avant tout un spécialiste des études électorales. J'avais travaillé sur les élections avant mon séjour d'études à Paris, je m'étais quelque peu intéressé à ce genre d'études à Science Po., et au début des années 60 je travaillais à la préparation d'un numéro spécial de *Recherches sociographiques* sur la sociologie politique du Canada français, qui comprenait quelques études électorales, dont celle que j'avais faite sur le comté de Lévis.

Plusieurs professeurs de la Faculté avaient alors de bons contacts avec le Parti libéral, qui gouvernait le Québec depuis l'été 1960. C'est sans doute suite à leurs recommandations que je fus approché par Maurice Sauvé, alors conseiller de Jean Lesage, pour préparer un mémoire sur la réforme de la carte électorale. Sauvé était un commanditaire exigeant qui m'obligea à reprendre une fois ou deux ce mémoire. Il fut finalement soumis au Congrès de la Fédération libérale. Le mémoire eut une certaine célébrité dans la presse et fut à l'origine d'un comité formé par le gouvernement, où je me retrouvais avec Fernand Grenier, Jean Hamelin, Yves Martin, André Raynauld et Harold Angell. Le comité fit rapport au tout début de 1962. Il proposait que les écarts par rapport à la circonscription moyenne soient limités à 25% en plus ou en

moins, et que le travail de découpage de la nouvelle carte soit confié à -un organisme indépendant.

Il m'arrivait aussi de faire des commentaires à la radio ou à la télévision, sur les élections, les partis, et plus généralement la politique au Québec et au Canada. Il y avait bien peu de politologues à cette époque et chacun d'entre nous était très sollicité. Après les élections provinciales de 1966, j'eus une polémique avec Jean Lesage, lui reprochant de n'avoir pas fait une réforme générale de la carte électorale et d'avoir causé ainsi la défaite de son Parti. Robert Boily et moi revenions à la charge au Congrès de 1966 de la Fédération libérale, avec un succès très mitigé ⁵.

Jean Lesage eut une façon bien particulière de clore le débat. Il m'invita à travailler à la réforme des structures du Parti, puis à devenir un de ses conseillers. Je refusai la dernière offre, mais j'acceptai de faire un mémoire sur les structures du Parti. Cette tâche me donna l'occasion de rencontrer à quelques reprises Pierre Laporte, Paul Gérin-Lajoie et Paul Desrochers, tous très intéressés par le problème des structures. Je me souviens aussi d'une brève conversation avec le jeune député Robert Bourassa, qui m'avoua que ces problèmes ne l'intéressaient guère... Peu à peu je me laissais prendre au jeu. Je rencontrais le caucus des députés libéraux, et même à quelques occasions en 1967 l'état-major effectif du Parti : Lesage, Laporte, Pinard, Cliche, Courcy, Desrochers... qui tenaient Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque éloignés de leurs délibérations. On commençait à me présenter dans la presse comme un des intellectuels du Parti libéral.

Je pris mes distances en 1968 à peu près au même moment où René Lévesque quitta le Parti. À cette fin, j'acceptais avec empressement les invitations des autres partis. Je l'avais déjà fait dès 1965 quand Daniel Johnson m'avait invité personnellement à présenter une communication sur les structures des partis politiques, aux assises de l'Union nationale.

Les événements d'octobre 1970 provoquèrent une rupture définitive, alimentée par un nouveau scepticisme envers la politique. Durant ces semaines tragiques je fus profondément déçu par tous les hommes politiques et par tous ceux qui tentaient de prendre leur place. Depuis, je me retrouve dans une situation paradoxale en continuant d'être politologue, tout en étant plutôt désenchanté de la politique. Je pense cependant que certaines opérations politiques demeurent valables et j'ai continué de jouer, indépendamment de tout parti pris, un rôle d'expert ou d'analyste en certains domaines, dont celui de la réforme électorale.

⁵ Voir là-dessus “La redistribution électorale”, dans A. Barbeau et al., *Pour une politique québécoise*, Montréal, Éditions du Jour, 1967, pp. 135-142.

Au milieu des années 60, il y eut aussi ma participation aux travaux de recherche de la Commission Laurendeau-Dunton et du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, où j'amenai mes deux assistants de l'île d'Orléans, Michel Chaloult et Yves Leclerc. Ces travaux portèrent sur deux domaines nouveaux : les associations volontaires au Canada, dans leur dimension ethnique ⁶, et l'organisation administrative dans l'Est du Québec ⁷. Comme dans le cas des structures des partis, il s'agissait de problèmes d'organisation, qui m'attiraient de plus en plus, aux dépens des études électorales.

Dans ces deux études et dans des articles subséquents faits dans leur prolongement, j'essayais d'introduire une double perspective : structurale (inspirée de Lévi-Strauss) et stratégique (inspirée de la théorie des jeux et de Crozier). Les entrevues faites sur le terrain, pour les fins de ces deux études, m'ont mis en contact, comme celles faites sur l'île d'Orléans, avec des gens qui m'ont appris comment se jouait concrètement la politique ou l'administration. Je garde aussi un souvenir un peu nostalgique de mes séjours à Mont-joli, et d'un voyage autour de la péninsule, pour le compte du B.A.E.Q. Nous avions encore l'illusion, à ce moment-là, qu'avec la collaboration des jeunes technocrates sis à Québec on pouvait construire un monde nouveau, contre les politiciens et les élites traditionnelles, et que ce monde nouveau allait commencer dans l'Est du Québec. À un brocanteur nationaliste et sombre rencontré par hasard dans, un hôtel de Carleton, à l'été 1964, je disais que la génération montante, plus scolarisée, allait changer la politique au Québec. Elle l'a changée en effet,... mais il n'y a pas encore de monde nouveau, ou si peu, dans l'Est, ou ailleurs au Québec.

* * *

À l'été 1967, je devenais directeur du Département de science politique, après en avoir été secrétaire (ou directeur-adjoint) de 1960 à 1966. La même année parurent trois articles dans lesquels j'avais beaucoup investi et qui demeurent à la base de mes travaux théoriques ultérieurs. Dans “La dimension politique de l'action rationnelle” ⁸, j'essayais d'identifier ce qui est politique dans l'action, en m'appuyant sur la théorie des jeux. Dans “L'anthropologie politique et l'étude des relations de pouvoir” ⁹ j'allais plus loin en tentant de passer des micro-structures aux macro-structures. La théorie des jeux et l'anthropologie structurale étaient mises à contribution. Enfin, dans “Signes

⁶ Un livre fut publié, avec John Meisel, *Ethnic Relations in Canadian Voluntary Organizations*, Ottawa, Information Canada, 1972.

⁷ Voir Vincent Lemieux et Yves Leclerc, *L'Administration provinciale dans le territoire-pilote*, Mont-joli, BAEQ, 1965.

⁸ Article publié dans la *Revue canadienne d'économie et de science politique*, mai 1967, pp. 190-204.

⁹ Article publié dans *l'Homme*, octobre-décembre 1967, pp. 25-49.

absolus et signes relatifs”¹⁰ je présentais une synthèse personnelle des phénomènes de communication, en m'appuyant sur ce que m'avait appris Paul Mus et sur des lectures ou des enseignements parisiens, dans le champ de la linguistique et des sciences de la communication. Mus, Lévi-Strauss et Guilbaud voyaient-bien comment nous sommes en train de passer d'un monde newtonien à un monde de la communication, selon l'expression de Bateson. En 1959-1960, j'avais aussi suivi au Collège de France le cours d'Émile Benveniste, donné tôt le lundi matin. Le texte sur les signes absolus et les signes relatifs fut présenté dans un salon montréalais où se réunissait une fois par mois le groupe Interprétation, animé par Julien Bigras. On y retrouvait à l'occasion Camille Laurin, Michèle Lalonde, Rémi Savard. Les psychanalystes, les psychiatres et les linguistes étaient majoritaires. Malheureusement ce groupe interdisciplinaire eut la vie courte. Il se dissipa à la fin des années 60¹¹.

Il était un peu paradoxal que mes trois articles théoriques paraissent l'année même ou je m'impliquais dans le Parti libéral du Québec et où je devenais directeur de département. J'étais à la croisée des chemins, un peu déchiré entre l'administration universitaire, le “service à la collectivité”, mes travaux empiriques (bien qu'inspirés d'un peu de théorie) sur les élections, les partis et d'autres organisations, et mes travaux plus théoriques où je trouvais les plus grandes joies. J'allais avoir 35 ans et je sentais bien qu'il fallait faire des choix... J'ai déjà dit comment j'ai rompu les attaches partisans. Je me suis aussi détaché de l'administration, après une direction de département qui dura trois ans, de 1967 à 1970. Les travaux sur les élections continuèrent, mais au ralenti, durant cette période où je dirigeai d'un peu loin une recherche sur les partis dans la région de Québec. J'eus la chance de pouvoir m'appuyer sur des assistants remarquables : François Renaud, Brigitte Dodier, Marc Pigeon, puis Jean Crête, Hélène Cantin et Jean Drolet.

À la fin de mon mandat de directeur survinrent les élections québécoises du 29 avril 1970. J'y fis quelques sondages, avec Marcel Gilbert. André Blais, étudiant au Département, avait déjà un grand intérêt pour les études électorales. Tous les trois nous rédigeâmes en quelques mois une monographie sur ces élections dites par nous de “réalignement”¹². Tant bien que mal le livre fut organisé selon un cadre d'analyse que j'avais mis en forme au cours des années.

¹⁰ Article publié dans *Interprétation*, juillet-septembre 1967, pp. 19-42.

¹¹ En plus de l'article sur les signes, j'ai publié dans la revue *Interprétation*, “Le père et la politique”, (janvier-juin 1969, pp. 282-286) et “Le langage électoral” (juillet-septembre 1970, pp. 359-375).

¹² Vincent Lemieux Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réalignement*, Montréal, Éditions du Jour, 1970.

Quelques mois après sa parution le livre fut l'objet d'une critique, en partie juste et en partie injuste (à nos yeux...) de Serge Carlos et de Daniel Latouche¹³. Il était normal que de jeunes universitaires montréalais, tout particulièrement intelligents, se fassent les dents sur les travaux d'un aîné, au surplus de Québec. Je leur répondis par lettre, estimant que le débat entre nous était trop spécialisé pour intéresser plus de quelques dizaines de personnes.

J'eus un peu plus tard un autre accrochage avec Carlos. Ces conflits ne sont jamais faciles à vivre. Ils furent à la fois déprimants et stimulants. Déjà tenté, depuis quelques années, d'abandonner les études électorales auxquelles j'étais trop identifié à mon goût (les plus grandes joies venaient d'ailleurs...), je décidai de faire le saut. Au début d'un livre qui rassemblait quelques études électorales, *le Quotient politique vrai*¹⁴, j'annonçais publiquement ma décision - pour m'obliger en quelque sorte à ne pas revenir là-dessus.

Dans les études électorales j'ai essayé quelques modèles et quelques schémas d'analyse, le plus possible adaptés aux phénomènes considérés. J'ai exploré des pistes dont certaines me semblent encore fécondes, mais je ne suis pas allé au bout de ces pistes. Beaucoup d'étudiants m'ont suivi, dont certains sont devenus des chercheurs autonomes, mieux équipés que je l'étais pour les études quantitatives. Je leur souhaite de la persévérance, et surtout de l'imagination.

Depuis, j'ai continué d'écrire quelques articles dans la presse sur les élections et les partis, et de faire des commentaires à la radio ou à la télévision sur la politique au Québec. Pendant un an j'ai écrit un court billet, chaque semaine, dans le journal *À Propos*, successeur malheureux de *l'Action Catholique*. Je me suis toujours fait un point d'honneur d'observer dans ces interventions les règles du métier de journaliste, pour me faire comprendre par les publics. Une des expériences les plus gratifiantes en ce domaine fut sans doute la série d'émissions puis le livre sur l'Union nationale, préparés en collaboration avec Mario Cardinal et Florian Sauvageau¹⁵.

* * *

Ayant terminé mon mandat de directeur de Département à l'été 1970, j'entrais en année sabbatique grâce à une bourse de travail libre obtenue du Conseil des arts du Canada. Mon projet de recherche consistait dans une étude

¹³ “Critique d'un schéma d'analyse de sociologie électorale”, *Sociologie et sociétés*, mai 1971, pp. 85-102.

¹⁴ Livre publié par les Presses de l'Université Laval, en 1973. Depuis j'ai continué de m'intéresser à l'étude des partis. Voir en particulier, “Esquisse d'une théorie organisationnelle des partis”, *Revue canadienne de science politique*, décembre 1977, pp. 841-856.

¹⁵ *Si l'Union nationale m'était contée*, Montréal, Boréal Express, 1978.

comparative du patronage politique. Je revenais ainsi à un phénomène qui m'avait fasciné lors de la recherche dans l'Île d'Orléans. M'inspirant de travaux théoriques sur les structures du politique, je voulais montrer que l'opération de patronage politique pouvait s'expliquer par les lois structurales de connexité et de cohésion. Le patronage était en quelque sorte un opérateur de connexité et de cohésion dans des structures qui autrement seraient moins connexes et moins cohésives, mais cette opération ne se passait pas de contradictions, ce que l'analyse permettait de déceler.

L'étude structurale du patronage avait été préparée par un article paru dans *l'Homme*, en 1970, et intitulé “Le patronage politique dans l'île d'Orléans”¹⁶. Il fut repris et commenté avec beaucoup d'intelligence par Georges Ribeill dans son livre *Tensions et mutations sociales* (Paris, PUF, 1974), et me valut une invitation à un colloque restreint et très stimulant de l'OCDE, à Paris, à l'automne 1973, sur l'analyse structurelle du système scientifique et technique.

Profitant de l'année sabbatique, je m'étais rendu à Paris deux ans auparavant, en mai 1971. Mon voyage avait deux buts : présenter une communication sur l'analyse structurale du patronage au séminaire de Lévi-Strauss et prendre contact avec l'épouse de Paul Mus, décédé en août 1969, en vue d'une publication sur l'œuvre inédite de son mari.

Avant de rentrer à Québec, en 1960, j'avais déjà présenté une communication au séminaire de Lévi-Strauss sur l'analyse structurale du politique. Je me retrouvais dans le même milieu, onze ans plus tard, retrouvant quelques fidèles (Jean Pouillon, Françoise Izard, Isac Chiva) toujours attachés à Lévi-Strauss, mais qui étaient plus ou moins perdus parmi beaucoup de jeunes gens ambitieux, attirés par la réputation du maître. L'exposé me valut quelques questions plus ou moins pertinentes, et des remarques finales, plus appropriées, de Lévi-Strauss. Au moment de la pause il m'avait dit en privé que j'étais engagé sur une voie féconde. Encore aujourd'hui ces quelques mots m'encouragent à continuer dans la recherche des structures. Je me souviens d'avoir fêté cela, le soir même, seul dans un petit restaurant parisien en buvant avec le repas toute une bouteille de vin!

La semaine suivante, le séminaire de Lévi-Strauss était mis en cassette en vue d'une télédiffusion subséquente par l'ORTF. Françoise Izard et Pierre Clastres avaient été choisis pour faire les exposés de circonstance. Je me souviens d'un Clastres un peu hagar, pas très habile à ce jeu. Lévi-Strauss, lui, jouait élégamment le jeu, comme toujours. Il était d'ailleurs sur le point d'être élu à l'Académie française. Quand cela arriva, je me redis avec Alain, un des maîtres de Mus : “Il ne faut pas respecter l'Académie française, il ne faut pas entrer à l'Institut...”.

¹⁶ Article publié dans le numéro d'avril-juin, pp. 22-44.

Jean-Marie Domenach m'aida à prendre contact avec l'épouse de Paul Mus. Elle me reçut dans la maison de Vaux-sur-Seine, où nous nous étions rendus en 1959, invités par Paul Mus, à la fin de son cours au Collège de France. Son accueil fut très cordial et je pus avoir accès aux milliers de pages inédites que Mus a écrites au retour de ses leçons du Collège de France, ou en d'autres circonstances. Après avoir rêvé d'un ouvrage plus vaste, je finis par écrire un long article, paru dans les *Cahiers internationaux de sociologie*¹⁷, grâce à la bienveillance de Georges Balandier. Cet article suscita peu d'émoi, comme d'ailleurs la plupart des travaux de Mus. Mais c'est sans doute l'article que je suis le plus heureux d'avoir écrit.

L'ouvrage comparatif sur le patronage parut finalement en 1977, précédé d'une monographie sur le patronage au Québec¹⁸, faite en collaboration avec Raymond Hudon et Nicole Aubé. Dans la mesure où je puis évaluer ces travaux, il me semble qu'ils ont fait apparaître des aspects nouveaux dans l'opération de patronage et que l'approche structurale s'est révélée assez féconde. Mais la démonstration est encombrée d'un appareillage cybernétique que je n'ai pas utilisé de façon très intelligente. De plus, comme c'est sans doute le cas d'un peu toutes les études largement comparatives, je ne suis pas sûr d'avoir traité de façon suffisamment spécifique des aires culturelles retenues. Les exigences de la comparaison m'ont conduit à retenir une définition large du patronage politique, qui met dans le même sac des phénomènes qui, du point de vue des spécialistes, peuvent apparaître très éloignés les uns des autres.

Cette expérience d'étude comparative m'a donc laissé perplexe. Des traits communs ont été dégagés ainsi que des variations dans ces traits communs, mais je me demande d'une part si ces traits communs ne sont pas un peu “forcés” et d'autre part s'ils sont également centraux dans les sociétés où je les ai considérés.

Le livre sur le patronage politique n'a pas été beaucoup recensé - ni beaucoup lu, semble-t-il. Il le fut cependant par René Lemarchand et Samuel Eisenstadt au moment où ils préparaient un colloque restreint sur le clientélisme. Le colloque eut lieu, en août 1978, dans le site enchanteur de Bellagio, près de Milan. J'y ai connu les grandeurs et les misères des exercices du genre entre intellectuels (nous n'étions que treize...). Il vaut sans doute mieux travailler chez soi ou avec de jeunes chercheurs en développement que de courir le monde en agréable compagnie de collègues qui n'ont rien

¹⁷ “Un homme et une oeuvre : Paul Mus”, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LX, pp. 129-154.

¹⁸ Vincent Lemieux et Raymond Hudon, *Patronage et politique au Québec (1944-1972)*, Sillery, Boréal Express, 1975; et Vincent Lemieux, *le Patronage politique. Une étude comparative*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1977.

d'original à donner ou qui n'acceptent plus rien de nouveau ou d'inquiétant. Heureusement, il y a parmi eux des Eisenstadt, qui valent bien le “prix” du voyage...

* * *

Dans la première moitié des années 70, j'ai fait quelques travaux de recherche sur les administrations entendues au sens large : recherche sur les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (avec François Renaud et Brigitte von Schoenberg, mes anciens assistants, revenus de Paris), recherche sur le problème de l'information administrative (pour le compte du ministère des Communications, avec la collaboration d'Edgar Dalphond), recherche sur les coordonnateurs régionaux de l'Est du Québec (avec l'aide de Jean-Marc Turgeon et de Marguerite Massé-Tardif) ¹⁹.

Ces recherches ainsi que la fin de celles sur le patronage purent progresser rapidement grâce à un statut de professeur-chercheur qui m'a été accordé par l'Université Laval en 1973-1974 et en 1974-1975, au moment où je songeais à aller poursuivre ma carrière à l'ENAP. Grâce à ce statut je n'avais qu'à donner un cours par année, au niveau du 2e cycle. Le cours portait sur les organisations, en conformité avec mes préoccupations de recherche.

Dans les travaux sur les organisations administratives deux aspects ont retenu mon attention : les structures internes et surtout les relations avec les publics. Ce dernier aspect a été beaucoup négligé dans les études administratives. Si j'avais pu consacrer plus de temps à la science de l'administration publique, c'est certainement l'aspect auquel je me serais attaché. Les administrations se prêtent bien à l'analyse stratégique. Dès 1965, sous l'influence de Michel Crozier, j'écrivais un article dans cette perspective, pour mettre en forme les résultats de la recherche faite pour le compte du BAEQ ²⁰. J'ai connu Crozier un peu plus tard et j'ai souvent regretté de n'avoir pas exploité davantage cette veine qui m'attirait beaucoup. Mais on ne peut pas tout faire, et le champ de l'administration publique est très absorbant quand on y pénètre.

¹⁹ “Les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux : une analyse politique”, Université Laval, *Cahiers du Laboratoire d'études politiques et administratives*, 1974; la *Communication inachevée... Recherche sur la relation État-citoyen*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974; “Le Pouvoir des coordonnateurs régionaux”, *Administration publique du Canada*, été 1978, pp. 161-175. Sur les deux premières recherches, voir aussi Vincent Lemieux, François Renaud et Brigitte von Schoenberg, “La régulation des affaires sociales : une analyse politique”, *Administration publique dit Canada*, printemps 1974, pp. 37-54; et “L'information administrative du Québec : faits et interprétations”, *Administration publique du Canada*, automne 1975, pp. 409-427.

²⁰ “L'analyse stratégique des organisations administratives”, *Administration publique du Canada*, décembre 1965, pp. 181-195.

Des contacts avec des amis, des anciens étudiants, des membres de la section de Québec de l'Institut d'administration publique du Canada entretiennent le rêve, qui ne sera sans doute jamais concrétisé, de consacrer quelques années de recherche à la fonction publique québécoise. Toutefois un projet de recherche récent (avec Jean Crête et Réjean Landry), sur les générations d'électeurs et de décideurs (dont les hauts fonctionnaires) au Québec, pourrait fort bien me conduire à concrétiser une partie du rêve...

Ce projet récent fait suite à des travaux poursuivis depuis cinq ans environ sur les politiques gouvernementales, d'abord avec Réjean Landry (et Lucie Audet) puis avec lui et Jean Crête. Partis avec une approche cybernétique²¹, nous avons depuis diversifié notre démarche. Avec l'assistance de Pierre Labrie et de Jean Turgeon, je me suis d'abord intéressé à des politiques institutionnelles dans le secteur des affaires sociales²², et depuis deux ans environ (avec Line Goyette, Jacques Laflamme et Dominique Masson) à l'analyse organisationnelle des universités, comme productrices de politiques²³. J'ai été le premier directeur du programme d'analyse des politiques à l'Université Laval, et avec d'anciens assistants et d'autres collaborateurs je fais partie d'un groupe (Le Groupe connexe) qui veut se spécialiser dans l'évaluation des politiques et des programmes. Nous terminons actuellement une évaluation d'un petit organisme visant au développement socio-économique de la haute Côte Nord. J'agis aussi comme conseiller dans l'évaluation d'un projet de Centraide-Montréal portant sur Saint-Jean et sur Châteauguay.

Le champ de l'analyse des politiques est, comme on le sait, en expansion rapide, mais il souffre d'un manque patent de théorie à portée empirique. Les analyses inspirées de l'école du *public choice* sont sans doute les plus fascinantes à l'heure actuelle, mais la capacité empirique de la théorie demeure limitée. C'est aussi une approche qui réduit les phénomènes à ce que des théoriciens de la communication nomment les relata, mais qui manque à peu près totalement la “relation” entre les acteurs, et qui se trouve ainsi incapable d'établir des structures de réseau entre, eux. On nous montre des politiciens, des administrations, des groupes qui calculent des avantages et des coûts, avec de l'information plus ou moins parfaite, et qui agissent en conséquence. Mais tout cela n'est pas articulé en des systèmes, dont les lois s'imposent elles aussi aux décideurs, en contraignant leurs calculs “économiques”. Il peut être rentable électoralement de dégraisser la machine administrative, mais si cela

²¹ Réjean Landry et Vincent Lemieux, “L'analyse cybernétique des politiques gouvernementales”, *Revue canadienne de science politique*, septembre 1978, pp. 529-544.

²² Vincent Lemieux et Pierre Labrie, “Le système gouvernétique des CLSC”, *Recherches sociographiques*, mai-août 1979, pp. 149-171; Vincent Lemieux et Jean Turgeon, “La décentralisation : une analyse structurale”, *Revue canadienne de science politique*, décembre 1980, pp. 691-710.

²³ Un texte écrit en collaboration avec Line Goyette et Jacques Laflamme, “Les choix dans une organisation universitaire”, paraîtra bientôt dans un *Cahier du Laboratoire d'études politiques et administratives*.

risque de déstabiliser des systèmes et d'entraîner des conséquences imprévisibles, on ne le fera pas, ou on ne le fera que très progressivement pour se donner la possibilité de réagir à temps.

Dans l'étude des politiques gouvernementales, comme dans d'autres champs de recherche, je voudrais désormais me concentrer sur une approche structurale et stratégique des phénomènes de communication et de contrôle, qui a été exposée provisoirement dans *les Cheminements de l'influence*²⁴. Des amis qui me connaissent bien et qui m'ont lu attentivement m'encouragent dans cette option. Fondamentalement, elle part du postulat qu'il est fécond de distinguer différentes structures des relations de contrôles, perçues de façon locale, régionale ou plus globale par les acteurs qui, à partir de ces perceptions, cherchent à maintenir ou à améliorer leurs positions, selon des stratégies qui dépendent aussi de la nature et des règles du jeu et des ressources dont ils disposent.

Plus récemment, j'ai tenté de montrer qu'il y avait un ordre, tout au moins partiel, dans les substrats sociaux qui sont les enjeux du contrôle. Cela complique la théorie mais la rend aussi plus respectueuse de la multidimensionnalité des faits (que Lévi-Strauss m'a plusieurs fois reproché de vouloir aplatiser). Les acteurs sociaux joueraient leurs relations de communication et de contrôle dans la perception plus ou moins claire et plus ou moins étendue d'un ordre entre les structures et d'un ordre entre les substrats, ce qui, tout comme les contraintes et les ressources, déterminerait leurs stratégies.

* * *

Le retour intensif et sans doute définitif à l'analyse structurale du politique s'est produit vers le milieu des années 70, quand à côté des recherches sur les politiques gouvernementales, j'ai entrepris une recherche dans l'Islet (avec Pierre Joubert et René Fortin), dont l'objet était les réseaux de leadership. L'acquisition d'un chalet sur ce territoire, qui est d'ailleurs celui dont viennent mes ancêtres maternels, a rendu la recherche plus facile.

L'étude des réseaux, opposés aux appareils, me convient bien pour plusieurs raisons. J'y retrouve la contribution de l'anthropologie sociale, qui m'a toujours fasciné. J'y trouve aussi la prééminence des phénomènes de communication, de la relation par opposition aux relata, dont Bateson, découvert avec enthousiasme en 1975, a montré le caractère fondamental pour les sciences de l'homme. Enfin les réseaux se prêtent bien à l'analyse structurale. Un ouvrage,

²⁴ Ouvrage publié aux Presses de l'Université Laval en 1979.

qui paraîtra bientôt, tente de rassembler de façon cohérente quelques propos sur la forme, la substance et la fonctionnalité des réseaux ²⁵.

En 1979, j'obtenais une bourse Killam, à l'occasion d'un deuxième congé sabbatique. Mon projet de recherche était issu de mes travaux récents sur les politiques gouvernementales et reprenait quelques préoccupations anciennes dans le domaine des études électorales. Je voulais étudier de façon comparative l'action gouvernementale des partis ministériels du Québec depuis 1944, et expliquer l'évaluation qu'en avaient faite les électeurs. J'ai construit pour cela un modèle, inspiré de celui des variations électorales, élaboré dans le livre sur Ille d'Orléans. Pour cerner un peu mieux l'action gouvernementale des partis j'ai pensé faire l'analyse des lois d'intérêt public, adoptées depuis 1944.

Ce projet sur les lois fut reçu de façon très favorable par les organismes subventionnaires. Un schéma pour l'analyse de contenu des lois a été mis au point, qui va chercher dans les lois les relations de contrôle qui sont posées entre les acteurs, à propos de différents enjeux. La tâche concrète d'analyse de contenu étant très longue (2 500 lois d'intérêt public ont été adoptées de 1945 à 1980), j'ai constitué une équipe d'assistants (où ont travaillé Madeleine Albert, Jean-François Bergeron, France Gagnon, Geneviève Ledoux, Jean-Paul Mathys, sous la direction plus immédiate de Paule Duchesneau), avec lesquels j'ai vécu et je vis encore des heures inoubliables, les unes un peu tristes, la plupart très joyeuses. L'étude progresse lentement, mais déjà quelques papiers ont été écrits ²⁶ qui annoncent tout ce qu'on peut tirer de l'analyse statistique et surtout de l'analyse structurale des lois.

D'autres aspects du projet Killam sont repris dans le projet conduit avec Jean Crête et Réjean Landry (avec la participation jusqu'à maintenant de Sylvie Gagnon, Luc Guay, Richard Marceau, Françoise Ouellet-Côté, Serge Robitaille) sur les générations d'électeurs et de décideurs au Québec. Il y a beaucoup d'enthousiasme dans cette équipe qui s'engage dans un champ d'étude à peu près inexploré au Québec.

²⁵ *Réseaux et appareils. Logique des systèmes et langage des graphes*. Le livre paraîtra aux Éditions EDISEM, dans une collection dirigée par Nicole Gagnon et Jean Hamelin. Sur ce thème, voir aussi “L'articulation des réseaux sociaux”, *Recherches sociographiques*, mai-août 1976, pp. 247-260; avec René Fortin “Réseaux et appareils dans l'implantation de deux CLSC”, *Recherches sociographiques*, mai-août 1977, pp. 177-190; “Pouvoir des appareils et pouvoir des réseaux”, dans *la Transformation du pouvoir au Québec*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980 (colloque de l'ACSALF); “Problématique des appareils et des réseaux», *Communication et information*, vol. IV, no 1, pp. 33-45; ainsi que le rapport de recherche sur l'Islet, écrit avec Pierre Joubert et René Fortin, “Réseaux et appareils : une recherche dans l'Islet”, Université Laval, *Cahiers du laboratoire d'Études politiques et administratives*, 1981.

²⁶ “Les Lois d'intérêt public adoptées au Québec de 1945 à 1980”, à paraître dans *Recherches sociographiques*; ainsi que “L'analyse structurale des lois” qui vient d'être soumis à une revue, pour publication.

Dans les prochaines années je voudrais continuer de travailler sur le problème des générations, en particulier de décideurs, et plus généralement sur l'analyse comparée des actions gouvernementales et de leur évaluation électorale. Je voudrais surtout perfectionner un modèle d'analyse structurale des lois et d'autres textes institutionnels et constitutionnels, pour ensuite y confronter l'analyse structurale des “ordres vécus” correspondants. Je pense qu'il y là un champ extrêmement riche, où l'analyse structurale pourra apporter une moisson comparable à celle qui a été apportée sur les relations de parenté et sur les mythes.

* * *

Au terme de ce récit, je suis bien conscient de n'avoir pas tout dit de mes activités de recherche universitaire et autres. J'aurais voulu montrer, en particulier, comment la recherche a fécondé l'enseignement, et l'enseignement la recherche. Mais le récit a assez duré et sera suffisant, je l'espère, pour que quelques chercheurs de la quatrième génération y trouvent leur pâture.

Je voudrais rappeler, tout simplement, en terminant que c'est par fidélité à quelques hommes et à quelques femmes, et par admiration pour elles et pour eux, que j'ai continué de chercher sans relâche depuis plus de vingt ans. Ou encore, toute cette recherche est peut-être la voie que je me suis donné pour manifester ma fidélité et mon admiration, en leur présence ou en leur absence, dans la lumière de leur vie ou de leur mort.

Fin du texte